



ASSEMBLEE DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER

Le collège des vice-présidents

Paris, le 2 octobre 2004

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Assemblée des Français de l'étranger, créée par la loi du 9 août 2004, qui succède au Conseil supérieur des Français de l'étranger, a tenu sa première session du 27 septembre au 2 octobre 2004. Cette assemblée est composée de 12 Sénateurs, 150 membres élus au suffrage universel et 21 personnalités qualifiées. Les 150 membres élus qui composent le collège électoral pour les élections sénatoriales ont eu le devoir de s'exprimer, dimanche 26 septembre, pour élire quatre Sénateurs représentant les Français établis hors de France.

Pour cette élection, 7 listes étaient en présence : 2 listes de gauche, 2 listes de droite, exclusivement composées de membres de l'Assemblée, ainsi que 3 listes sans étiquettes, rassemblant des candidatures extérieures.

A l'issue de cette élection, ont été élus pour la liste de droite, Union des Français de l'Etranger (UFE – UMP) Madame Joëlle GARRIAUD-MAYLAM, Monsieur Christian COINTAT (Sénateur sortant) et Madame Christiane KAMMERMANN et, pour la liste de gauche, l'Association Démocratique des Français de l'étranger – Français du Monde (ADFE-FM), Monsieur Richard YUNG .

Les résultats d'un vote à bulletin secret pour la désignation des 2 représentants des Français établis hors de France au Conseil économique et social ont été portés à la connaissance du Ministre des Affaires étrangères pour transmission au Premier Ministre qui nommera par décret les deux représentants.

Durant cette session , les membres de l'Assemblée ont accueilli Monsieur le Président Valéry GISCARD D'ESTAING qui s'est exprimé sur les travaux de la Convention européenne et sur le projet de Constitution européenne.

M. Nicolas SARKOZY, Ministre d'Etat , Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, et M. Renaud MUSELIER, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, sont également intervenus devant l'Assemblée.

L'Assemblée a retenu l'offre de M. SARKOZY d'organiser rapidement, sous sa présidence, une réunion de travail afin de régler de façon concrète, avec une délégation d'élus de l'Assemblée, les problèmes que rencontrent les Français de l'étranger dans les domaines relevant de son Ministère. Elle se félicite de cette proposition .

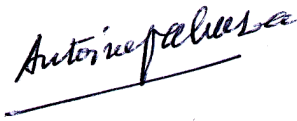
En présence des membres de l'Assemblée, le 30 septembre 2004, sous la présidence de Mme Michelle ALLIOT-MARIE, Ministre de la Défense et en présence de M. Hamlaoui MEKACHERA, Ministre délégué aux anciens combattants, et de M. Renaud MUSELIER, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, et à l'initiative de Madame le Sénateur Joëlle GARRIAUD-MAYLAM, une plaque

commémorative à la mémoire des Français de l'étranger morts pour la France a été apposée à l'Hôtel des Invalides. Une gerbe a été déposée par les trois Vice-présidents de l'Assemblée.

Dans son rapport d'activité, M. François BARRY DELONGCHAMPS, Directeur des Français à l'étranger et des étrangers en France, a souligné l'action du ministère des Affaires étrangères en mettant l'accent sur trois priorités :

- la sécurité des communautés françaises installées à l'étranger ainsi que des Français lorsqu'ils se trouvent hors de nos frontières ;
- un enseignement de qualité pour tous nos jeunes qui souhaitent suivre une scolarité aussi proche que possible de celle qu'ils suivraient en France, grâce à un réseau d'établissements particulièrement dense, homologués, conventionnés ou en gestion directe, dispensant les programmes français ;
- l'accès aux services consulaires. A cet égard, une profonde modernisation est en cours qui porte à la fois sur le réaménagement du réseau consulaire, la définition des compétences des consulats, avec la mise en place d'un nouvel instrument informatique.

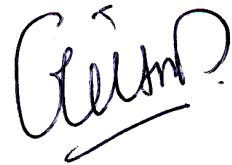
Le Bureau se réunira à Paris les 17 et 18 décembre 2004.



Antoine VALENZA



Roger BONIN



Marc VILLARD